

# Le Villeneuvois



Bulletin municipal n° 03/2014

## Le mot du Maire

Voici deux mois maintenant que l'équipe du conseil municipal, que vous avez élue, a pris la destinée de notre village en main.

Entre nouvelles organisations et découvertes d'une grande partie de la mission, le groupe travaille afin d'assurer la continuité que nous vous avons promise.

C'est ainsi que le calendrier nous a imposé un rythme de travail soutenu. Cela nous a permis, dans un premier temps, de constituer les équipes qui composent toutes les commissions permettant la gestion d'une commune. Nous avons également désigné tous nos représentants dans les différents syndicats et autres commissions pour ainsi défendre au mieux les intérêts de LVAC.

Tous les sujets qui font la vie d'une commune mais aussi la vôtre en tant que citoyens sont traités par le conseil municipal. Cela va des finances à l'environnement, du social à l'urbanisme, de la voirie à la culture, des bâtiments et du patrimoine à la régie électrique, du sport à l'associatif...

Nos implications extérieures sont aussi très nombreuses: syndicats d'électrification, de l'eau, de la BARSE, du traitement de nos déchets, du parc naturel... sont autant de sujets qui occupent nos réunions de travail.

Ma satisfaction est grande de voir tous les conseillers prendre à cœur leurs différentes missions. Le mot d'ordre est le suivant : *«Les commissions existent donc elles doivent vivre»*.

La communauté de communes, elle aussi, s'est mise en action ces dernières semaines et, là encore, nous allons y défendre les intérêts de LVAC. C'est à ce titre que j'ai postulé et été élu deuxième vice-président de la communauté de communes des rivières. Membre actif du bureau, je pourrai ainsi représenter notre commune lors de dossiers sensibles tels que « les compétences scolaires ».

Enfin, je ne manquerai pas de saluer le travail de tous les intervenants de ce bulletin municipal qui, sous sa nouvelle forme, vous donnera accès aux comptes rendus du conseil municipal et à une rubrique sur la vie communale. La vie scolaire et la vie associative trouvent également une large place dans ce journal. Un dossier « mise à l'honneur » traite, pour cette première édition, de l'Espérance Villeneuvoise au travers d'une rétrospective chronologique. Beaucoup d'entre vous y retrouveront des proches. Cet article, qui sait, suscitera peut-être des vocations.

Pour clôturer cette session, l'Edito « dans le rétro » évoque notre village au 19ème siècle : surprenant !!!

Voici mes chers concitoyens notre récente actualité ainsi résumée. Tous les élus travaillent de concert pour le bien de la collectivité.

*Nous vous souhaitons une bonne lecture.*

Jésus CERVANTES  
Maire de La Villeneuve au chêne



## COMPTE-RENDU DU 29 MARS 2014

---

### Election du Maire et des Adjoints – Détermination du nombre d'adjoints

- Election du Maire

A l'unanimité, Monsieur Jésus CERVANTES est proclamé maire et immédiatement installé.

- Fixation du nombre d'adjoints

Le conseil municipal fixe à trois le nombre des adjoints au maire de la commune.

- Election du 1<sup>er</sup> adjoint

A l'unanimité, Monsieur Thierry BRACKE est proclamé 1<sup>er</sup> adjoint et immédiatement installé.

- Election du 2<sup>ème</sup> adjoint

A l'unanimité, Madame Brigitte VILLAIN est proclamée 2<sup>ème</sup> adjoint et immédiatement installée.

- Election du 3<sup>ème</sup> adjoint

A l'unanimité, Monsieur Romain TISSOT est proclamé 3<sup>ème</sup> adjoint et immédiatement installé.

- Désignation des conseillers communautaires

Les conseillers qui siègeront à la CDC des Rivières sont:

1. M. Jésus CERVANTES
2. M. Thierry BRACKE
3. Mme Brigitte VILLAIN



### Honorariat de Monsieur André PLANSON, Maire sortant

Le Conseil municipal, à l'unanimité, se déclare favorable à la proposition de nommer Monsieur André PLANSON maire honoraire pour saluer son engagement au service de la commune de La Villeneuve au Chêne depuis 1977.

### Planification des réunions du conseil municipal

Le conseil municipal prend acte que les réunions de conseil municipal se dérouleront désormais, sauf exception, les lundis à 20h00 et n'émet pas d'avis défavorable.

## COMPTE-RENDU DU 14 AVRIL 2014

---

Remboursement des frais engagés par le locataire du logement communal sis 1 Place de la Charme pour un dépannage : accepté à l'unanimité.

Durée d'amortissement des travaux d'extension de l'installation communale d'éclairage public rue du Stade : fixée sur une période de 6 ans

Présentation par un technicien de la société BODET de l'audit réalisé sur l'installation campanaire : La priorité est le renforcement de la charpente du beffroi pour un montant de 5 628 € TTC.

Election des délégués appelés à siéger dans les différents comités syndicaux  
Désignation des représentants de la commune auprès d'organismes extérieurs.

Désignation d'un délégué de la collectivité au sein de l'Assemblée générale de la société SPL-Xdemat :  
Le conseil municipal a accepté la passation et la signature d'un avenant limitant la durée restante de la convention de prestations intégrées et a approuvé l'apport en nature au capital social de la société SPL-Xdemat, par le Département de l'Aube, d'une licence d'exploitation non exclusive de son outil d'archivage électronique, appelé Xsacha, estimée à 31 000 euros ainsi que l'augmentation du capital social et la modification des dispositions statutaires que cet apport implique.

- Constitution de 5 commissions communales :
- COMMISSION DES FINANCES - MARCHES PUBLICS
  - COMMISSION ECOLE ET RYTHMES SCOLAIRES
  - COMMISSION E.R.P
  - COMMISSION CHEMINS-VOIRIES-FORET-ENVIRONNEMENT
  - COMMISSION CULTURE - LOISIRS - JEUNESSE ET SPORT - FETES ET CEREMONIES

Une commission d'appel d'offres permanente a également été créée.

Fixation des taux d'imposition pour l'année 2014 :  
Le Conseil municipal a voté à l'unanimité une augmentation de 4 %

	Taux de référence 2013	Taux votés pour 2014
Taxe d'habitation	18.98 %	19.74 %
Taxe foncière (bâti)	11.77 %	12.24 %
Taxe foncière (non bâti)	20.30 %	21.11 %
CFE	19.87 %	20.66 %

Fixation du montant des indemnités du Maire et des adjoints au Maire

Délégation de compétences au Maire :  
Conformément à l'article L.2122-22 du CGCT le conseil municipal a décidé de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences afin de favoriser une bonne administration communale.

Vente d'herbe sur pied :  
Le conseil municipal lance une consultation pour la vente d'herbe sur pied aux habitants intéressés, sur les parcelles communales suivantes :

Section ZH n° 26	81 ares
Section ZB n° 05	49 ares 80 ca
Section ZH n° 11	01 hectare 34 ares 10 ca (une partie de la parcelle)

soit au total une surface de 2 hectares 64 ares 90 ca, attribuée en un seul lot, en précisant un prix à l'hectare.  
Les soumissions seront reçues en mairie aux jours et heures d'ouverture du secrétariat de mairie jusqu'au lundi 5 mai 2014, 17 heures dernier délai.

L'adjudication aura lieu dans la salle de la mairie lundi 5 mai 2014 à 18h00.

# VIE COMMUNALE

Avec ce nouveau mandat qui commence, c'est une organisation différente qui se met en place pour gérer la commune et notamment les travaux d'entretien.

A ce titre, le conseil a choisi d'établir des priorités dans les travaux afin de ne pas faire grimper les dépenses communales. Plusieurs pistes de réflexion sont en cours. L'une d'elles est de proposer de limiter la tonte à certains emplacements afin que les agents du SIVU puissent travailler sur d'autres projets plus importants. Cependant, le fait que les services du Conseil général réduisent ses passages de tonte le long des routes départementales ne va pas nous aider.

En outre, je me permets de rappeler l'importance d'entretenir le long de sa propriété où certaines haies ou clôtures, qui dépassent, peuvent gêner le travail des agents du SIVU.

Par ailleurs, la nouvelle équipe municipale souhaite mettre en valeur votre village en particulier par le biais du fleurissement. Aussi, certains endroits tels que les auges en pierre seront désormais fleuris.

Un environnement agréable et une commune propre sont l'affaire de tous. Aussi, vous pouvez également participer à son embellissement.

*Romain TISSOT*

## Travaux effectués

### effectués par le SIVU

- remise en état du carrelage de la salle des fêtes
- restauration du banc situé vers le terrain de boules derrière la salle des fêtes.



- rebouchage de plusieurs trous dans la chaussée
- redressement et réinstallation de pancartes
- fabrication d'un caillebotis pour mettre devant la mairie (cave)
- mise en sécurité d'un regard le long de la RD 619
- tailles de haies et tonte

### effectués par l'entreprise ETAF

- fauchage de la rue de l'église, grande rue, rue Altenbach, rue de l'échange, RD 619



### effectués par l'entreprise Santerne

- contrôle et réparation des éclairages de rues

### effectués par l'entreprise ZEBRA

- Marquage au sol



- mise en place de gardes corps devant l'école de la mairie



# ETAT CIVIL

## NAISSANCES

- **Inès, Bleuette, Ghislaine SIMON**  
née le 25 février 2014  
fille de Julien SIMON et de Laetitia GUYOT
- **Léa, Hélyette, Marie-Thérèse BERNAND-CROSSETTE**, née le 11 avril 2014,  
fille de Fabrice BERNAND-CROSSETTE et de Delphine HERSAM



## PARRAINAGE CIVIL

- **LESCASSE Laure-Yann**, parrainée le 3 mai 2014,  
fille d'Eric LESCASSE et de Yasmine POTÉE



## DECES

- **ANDRE épouse GILLET Yvonne**  
décédée le 9 mai 2014 à TROYES



## CALENDRIER

- **22 juin 2014 à 13h – Place de la Charme**  
concours de pétanque organisé par l'association  
stade Villeneuvois

- **15 août 2014** - randonnée sur la journée "multi-  
randonneurs"- Rdv à 9h30 salle des fêtes de la  
Villeneuve au Chêne (inscription auprès des  
Amis du Parc 03.25.41.07.83)

- **7 septembre 2014 – Place de la charme**  
vide grenier

## BLOC NOTE

### - Recensement militaire 2014

Les français et françaises nés en 1998 sont tenus de se faire recenser en mairie dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire. Se présenter muni de leur carte d'identité, du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile.

### -Vente du CD

« l'histoire de Jean »  
disponible au dépôt de pain  
de la Villeneuve au Chêne



**Rappel!**

## RESPECT DES LIEUX PUBLICS

Le maintien de la propreté de l'espace public ne peut se faire sans le concours de tous les usagers.

Le fait de jeter ses détritux, d'uriner, de déféquer et de cracher sur la voie publique constitue une infraction passible d'une sanction pécuniaire.

Le traçage de tag ou de graffiti sur un bien public est également interdit et sanctionné.

- **Commémoration du 8 mai 45**

Monsieur CERVANTES, Maire de la Villeneuve au Chêne, accompagné de Monsieur PLANSON, Maire honoraire, a présidé la cérémonie célébrant la date officielle de la fin de la seconde guerre mondiale.

De nombreux participants étaient présents pour ce recueillement, entre autres, les sapeurs-pompiers du corps de première intervention, les anciens combattants et les présidents d'associations.

Les sonneries étaient orchestrées par le Chef de musique de L'Espérance Villeneuvoise.

Allocution du Maire



Porte drapeau du CPI



Dépôt de gerbe



Membres de la Clique et SPV



Enfants des écoles



Vin d'honneur



### Le bulletin municipal a besoin de votre participation pour vivre

Si vous souhaitez que l'on couvre un évènement, vous pouvez prendre contact avec les services de la mairie au 03.25.41.35.05.

Une adresse mail [com.lvac@gmail.com](mailto:com.lvac@gmail.com) est également à votre disposition pour la transmission d'articles et de photos.

### Avis de recherche

Cette revue est une réalisation de la commune de LVAC  
**Directeur de publication :**  
Jésus CERVANTES  
**Maquette/rédaction :**  
Aurélie MAROT

Je recherche des photos, informations personnelles :  
sur nos soldats morts pour la France durant la 1ère guerre mondiale.  
Un article leur sera dédié en novembre prochain.

*Aurélie MAROT*

# VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

## **Les cloches sont passées dans les cours des écoles**

Les élèves des classes de la maternelle ont travaillé sur le thème de la fête de Pâques.

La semaine avant la fête, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que les enfants ont participé à la chasse aux œufs organisé par les enseignantes. Ils sont repartis avec leur réalisation et leurs friandises!

Mme Isabelle GUICHARD - Directrice d'écoles



TRAVAUX DES ELEVES DE MATERNELLE

## **Pourquoi brûler Monsieur Carnaval**

Mme Florence DOYEN  
Classes de CP-CE1

On brûle Monsieur Carnaval parce qu'il représente l'hiver. On fête donc, de cette façon, la fin de l'hiver, du froid, la tristesse, des temps difficiles et l'arrivée de la chaleur et des couleurs printanières.

C'est une destruction symbolique du négatif et un accueil du renouveau apporté par le Printemps, et par là, Monsieur Carnaval peut représenter le mal en général (guerres, maladies, famines) que l'on exorcise en le brûlant.

Ainsi, en le brûlant, on laisse place aux couleurs chatoyantes du Printemps !



## *Date à retenir*

*Le spectacle des écoles se déroulera  
à la halle sportive de Mesnil Saint Père  
le vendredi 13 juin dès 18h00*

## Voyage à Paris

Le 14 avril dernier, les élèves de l'école de Mesnil Saint Père se sont levés très tôt pour gagner la Capitale.

Au programme, visite du muséum d'histoire naturelle. Beaucoup d'entre eux ont été impressionnés par le squelette de baleine. Puis, ils ont participé à un atelier sur les plantes et sur la pollution. La journée s'est poursuivie par la visite d'un zoo et d'une serre dont l'environnement était proche d'une jungle.

Le deuxième jour, ils ont eu la joie d'admirer Paris après avoir monté les 670 marches de la tour Eiffel. Ensuite, ils ont longé le quai Branly, le pont Alexandre III pour rejoindre la place de la Concorde et l'Obélisque.

La pause-déjeuner s'est faite près des champs Élysées. Flammekueches à la commande.

L'après-midi, après un passage par l'Arc de Triomphe, ils ont visité le musée Marmottant où certains se sont pris pour des artistes tels que Monnet.

Cette sortie pédagogique s'est achevée avec les bouchons et un retour vers 21h30.

Texte rédigé d'après les écrits des élèves de CE2 -  
CM1 - CM2

Mme Cailleux et Mme Pottier-Canon

### Photos du voyage à Paris



# VIE ASSOCIATIVE

## ASSOCIATION MUNICIPALE DES LOISIRS

### **Assemblée générale du 16 avril 2014**

Bilan financier 2013 positif.

Un grand bravo aux bénévoles qui ont organisé la soirée Téléthon. Cette dernière a rapporté 974 euros ; somme qui a été totalement reversée à l'association AFM Téléthon.

Renouvellement du bureau et élection d'un nouveau Président : M. Alain BACHELERY

## ASSOCIATION CULTURELLE

L'association se réunit les mardis après-midi, tous les 15 jours, à la salle des fêtes de la Villeneuve au Chêne.

Si vous aimez jouer aux cartes, au scrabble et à d'autres jeux de société ou tout simplement passer un moment agréable en bonne compagnie, **venez nous rejoindre**.

## COMPAGNIE THEATRALE DE L'ECHANGE

M. ETIENNE a été nommé récemment Président de la compagnie de théâtre de la Villeneuve au Chêne. Il remplace M. CERVANTES qui devient Président honoraire. La troupe se compose de 7 acteurs, de techniciens et d'amis "nos petites mains" sur lesquels nous pouvons compter pour nous aider à monter et démonter les décors. Les répétitions ont lieu tous les mercredis à partir de 20h30 à la salle des fêtes de la Villeneuve. En moyenne, nous faisons 7 à 8 représentations dans les communes avoisinantes.



Cette année, nous avons joué une pièce intitulée "Haut les cœurs" de Martine RIGOLLOT :

Le quotidien de l'agence matrimoniale "Au cœur battant" dirigé par Marianne va être bousculé lorsque sa sœur, l'extravagante Judith, de retour d'Afrique, lui annonce qu'elle est poursuivie par des individus peu recommandables. Aidée par Armel le voisin coiffeur, Mireille une cliente et l'inspecteur, ça va chauffer pour le mafioso qui se fait passer pour un réparateur de chaudière.....

### **Message aux amis du théâtre**

Nous sommes à la recherche de photos des années 1997/1998 et 1998/1999.

Nous vous les rendrons après les avoir scannées. Tous à vos tiroirs. Merci.

*Christine EGGER*

## APE DE L'ORIENT

Le 18 Avril 2014 s'est déroulée une réunion de parents d'élèves du RPI en vue de créer une association ayant pour but, principalement, d'organiser la kermesse clôturant la fin de l'année scolaire.

Au terme de cette réunion, un bureau a été constitué et Mme LAINE Jennifer a été nommée Présidente.

Faute de temps pour organiser au mieux cette fête de fin d'année prévue le vendredi 13 juin 2014, il sera proposé aux familles un plateau repas à déguster à la salle des fêtes de la Villeneuve au Chêne après le spectacle des enfants.

## STADE VILLENEUVOIS

### Fin de saison en roue libre pour le Stade Villeneuvois

Dans le monde du football amateur, la saison 2013/2014 va bientôt toucher à sa fin. L'équipe Séniors du Stade Villeneuvois n'a plus que 3 matchs à disputer et il faudra déjà penser à préparer la saison 2014/2015.

Cette année a été plus difficile que la précédente sportivement parlant. Le groupe Séniors a dû vivre avec une cascade de blessés tout au long de la saison. Entre ceux qui se blessent en match, à l'entraînement, au travail, ou encore même à la maison, rien n'a épargné l'équipe ! "Avec un groupe de 26 joueurs au départ, nous avons même dû déclarer forfait pour un déplacement à Troyes le 26 février dernier car nous n'étions plus que 9 joueurs valides" raconte dépit le Président.

En tout cas, ces blessures à répétition ne sont certainement pas que le fruit du hasard ou de la malchance. Les conditions d'entraînement ne sont pas adaptées et ne motivent pas forcément les joueurs. "Aujourd'hui, et ce depuis 2 ans maintenant, nous nous entraînons de mi-septembre à fin mars en salle au gymnase de Vendevre. Soit quasiment toute la saison sportive ! Les corps et particulièrement les articulations supportent très mal cette alternance continue entre la souplesse des terrains humides aubois et le sol dur du gymnase." s'exclame le Président. Il va certainement falloir trouver une solution car il n'est pas acceptable de jouer avec l'intégrité physique et la santé des joueurs.

Le bilan sportif est donc moyen cette année. L'équipe végète en milieu de tableau alors que l'effectif est pourtant intéressant. Mais bon, à la rigueur ce n'est pas forcément le plus important. L'ambiance y est malgré tout toujours bonne et les joueurs sont heureux de se retrouver. Quelque soit le résultat, le plaisir de se regrouper, avec les adversaires même quelques fois, autour du verre de l'amitié après chaque match est toujours là et c'est bien cela le plus important. Espérons que l'année prochaine soit meilleure !

De plus, 2014/2015 sera certainement plus riche pour le Stade Villeneuvois. C'est encore aujourd'hui du conditionnel mais le Président est optimiste. "J'ai osé lancer un projet d'équipe de jeunes au club. Je me suis dit que c'était impossible que dans une commune d'environ 450 habitants, il n'y ait pas de quoi en faire. Surtout avec la présence des écoles maternelle et primaire du RPI ! Avec l'aide du personnel des écoles pour la distribution de tracts dans les cahiers de liaison des enfants, le bruit s'est très vite répandu. Les enfants viennent très nombreux à ces entraînements conçus exprès pour eux. Tous les âges sont représentés et il va d'ailleurs falloir faire un point pour voir ce que nous pouvons faire et ce que nous ne pourrions malheureusement pas faire". Les séances pour les jeunes pousses ont lieu tous les vendredis de 17h30 à 18h45 au stade de la Villeneuve au Chêne et cela n'engage aujourd'hui à rien de venir faire essayer le football aux enfants. Les séances sont gratuites et il n'y a pas d'obligation de prendre une licence. Le seul impératif est d'avoir des chaussures de football et des protège-tibias. Tous les enfants nés en 2009 et avant sont donc les bienvenus !



**Franck BRASTEL**

### Agenda du Stade Villeneuvois :

**Mardi 13 mai 2014 19 heures à la salle des fêtes de LVAC** a eu lieu la réunion d'information concernant les équipes de jeunes en 2014/2015.

**Vendredi 20 juin 2014 19 heures à la salle des fêtes de LVAC** : Assemblée générale ordinaire annuelle du Stade Villeneuvois. Elle est ouverte au public et tout le monde est le bienvenu.

**Dimanche 22 juin 2014 13 heures sur la place de la charme de LVAC** : Concours de pétanque en doublettes formées organisé par le Stade Villeneuvois. "Ça serait bien qu'il y ait un peu plus de villeneuvois lors de ce concours que nous organisons tous les ans. Cela fait 2 ans que ce concours est un succès mais nous voyons trop peu de villeneuvois à chaque fois. Je trouve ça regrettable parce que le travail que font les bénévoles de l'association lors de ces événements que nous organisons est fait pour dynamiser le village !" Espérons que le message du Président va être entendu ...

# MISE A L'HONNEUR

## L'Association : l'Espérance Villeneuvoise

La clique a pour but de participer aux cérémonies officielles et à l'animation des fêtes dans le village.

➤ **Créé le 7 septembre 1979**

**Président: Jean PFEIFFER**

Directeurs de musique : Bruno MUNOZ, Didier HONES

Composée à l'époque de 12 joueurs

- Instruments : clairons, trompettes, tambours



Fanions confectionnés par Marguerite SAUTRIOT  
accrochés aux clairons

➤ **1981**

**Président : Daniel LAURENT**

Directeurs de musique : Didier HONES, Hervé MAROT



(Hervé MAROT, XXXX, Philippe BERNAND CROSSETTE, Louis BOUTIOT, Jean-Luc GRANDIN, Daniel LAURENT, Jean BERNAND CROSSETTE, Didier KERLAU, Fabrice BERNAND CROSSETTE, Francis GUYOT, Alfred VON ALLMEN, Michaël MANGEOT, Dominique LAURENT)

➤ **1994**

**Président : Hervé MAROT**

Directeurs de musique : Hervé MAROT, René DAUMONT

Chefs tambour: Alfred VON ALLMEN, Christian ALLARD

- Instruments : grosse caisse, tambours, trompettes si bémol, trompes et cors de chasse, clairons, basse.
- Fabrication d'un autocollant suivant le modèle proposé par les écoles du village.  
Est devenu ensuite une bannière, confectionnée par Bleuette HACQUIN, accrochée sur la grosse caisse.

Ecusson  
de type France XVIII



- Manifestations diverses à la Villeneuve au Chêne, à Champ sur Barse, à la Loge aux Chèvres et à Mesnil Saint Père.
- En 1996, les subventions régionales et départementales ont permis d'acquérir de nombreux instruments et de pouvoir former des jeunes du village désireux d'apprendre la musique. Les instruments étaient prêtés par l'association.
- En 1996, L'Espérance Villeneuvoise est reconnue en tant que société de musique par le Conseil général de l'Aube.
- Février 1996 - Place de l'hôtel de ville à Troyes  
La fanfare de LVAC a apporté son soutien, en musique, aux parents d'élèves contre l'annonce faite par l'inspecteur académique de fermer la classe de maternelle à la rentrée de septembre.

- 1997  
Fête nationale du 14 juillet



Hervé MAROT, Tony MARQUES, Fabrice BERNAND  
CROSSETTE, Jonathan ARNOULT



Guillaume BONENFANT, Michaël CHAMBELLANT, Francis MARQUES, Ludovic RADAZ, Jérémy BONENFANT, Ludovic GUYOT, Philippe BERNAND-CROSSETTE, Sébastien DIELEMAN

Enfin, l'écriture et l'apprentissage de nouveaux morceaux de musique, dont "la Villeneuvoise" a permis à la société d'intervenir sur des manifestations extérieures (Mesnil Sellières, Morvilliers, Vauchonvilliers, MAS à la Chapelle St Luc).

- **Depuis 1998**  
**Président : Didier KERLAU**  
Directeurs de musique : Tony MARQUES, Gérard BREVOT, Jean-Luc GRANDIN
- uniforme :

🚩 1999 - achats des calots et foulards

2000/01 - achats de chemises jaunes et de tenues vertes

- 1999 - photo des 20 ans réalisée par Francis DUCHESNE chez Patrick GARNIER



- Mai 2010 : Une femme à la grosse caisse - Christine EGGER remplace Georges MAROT
- 2014 - Cérémonie du 8 mai 45



Jean-Luc GRANDIN, Philippe BERNAND-CROSSETTE, Jean BERNAND-CROSSETTE, Didier LEBON, Fabrice BERNAND-CROSSETTE, Didier KERLAU, Christine EGGER, Davy LEBON

**Aujourd'hui, notre clique est toujours présente. Il reste un noyau d'une douzaine de personnes qui se retrouvent pour répéter une fois par semaine.**

**L'Espérance Villeneuveoise participe aux cérémonies officielles du village et dans les communes environnantes.**

**Elle organise un repas une fois par an pour fêter la Sainte Cécile.**

**Le Président actuel**

*Aurélie MAROT*

*Avec la participation de Messieurs Laurent, Marot et Kerlau*



# PRESSE

## LOCALE

29/03/2014

### LA VILLENEUVE-AU-CHÊNE

## Une retraite bien méritée pour l'ancien maire André Planson

Une cinquantaine d'élus sont venus saluer André Planson qui a passé trente-sept ans au service des administrés.

À quelques heures des élections municipales, se tenait une agréable réception à La Villeneuve-au-Chêne. Une cinquantaine d'élus, anciens élus, et maires des communes environnantes étaient réunis, en présence de Philippe Adnot, président du conseil général de l'Aube, de Claude Ruelle, conseiller général, et de James Gauthier, président de la communauté de communes des Rivières et maire de Jessains. Après 37 années d'élus local, dont vingt-cinq en tant que premier magistrat, André Planson a décidé de prendre une retraite amplement méritée.

Le maire sortant a été récompensé pour son action dans la commune où il est né et pour son dévouement à l'égard de ses concitoyens. C'est ainsi qu'une ronde de discours a mis en évidence l'efficacité et la disponibilité du maire sortant. C'est d'abord Thierry Bracke, premier maire adjoint, qui soulignait l'écoute et le sens du dialogue dont a fait preuve le premier édile du village, tout au long



André Planson a reçu la médaille d'or communale, départementale et régionale.

de ses mandats successifs, le premier édile du village, avant que Claude Ruelle ne rappelle les excellents rapports des uns et des autres dans le canton du Vendevrois.

C'est Philippe Adnot qui devait clore ces félicitations et ces vœux d'encouragement.

André Planson, de son côté, a dit sa grande satisfaction d'avoir géré la commune qui l'a vu naître en 1945 et le grand plaisir d'être très facilement réélu à chaque élection. C'est avec émotion qu'il a reçu la médaille d'or communale, départementale et régionale.

02/04/2014

22/04/2014

### LA VILLENEUVE-AU-CHÊNE

## La vie de la commune se réorganise

Un transfert de responsabilités est en train de s'opérer dans la commune avec le retrait de la vie publique d'André Planson, premier magistrat durant 25 ans. Le maire actuel, Jésus Cervantes, qui engage son deuxième mandat électif, vient de céder son poste de président de l'Association municipale des loisirs à Alain Bachelery, maître nageur et conseiller municipal depuis 19 ans.

Pour continuer à assurer le dynamisme de cette association qui gère les activités de la commune, Alain Bachelery sera entouré d'un solide bureau directeur. Ce transfert de compétences libérera Jésus Cervantes des charges qui lui in-



Alain Bachelery.

combent puisqu'en devenant maire, il devient également président du CCAS et de la régie électrique communale.

### La Villeneuve-au-Chêne : Jésus Cervantes, nouveau maire ?

deux adjoints, Thierry Bracke et Brigitte Villain. Jésus Cervantes, 52 ans, est ingénieur installé depuis 18 ans dans la commune avec son épouse Dominique, puéricultrice, et ses deux enfants. Très attaché à la vie communale et à la vie associative locale, il est président de l'association municipale des loisirs et de la compagnie théâtrale L'Échange.

Le verdict des urnes a été sans appel puisque la liste d'union locale a, dès le premier tour de scrutin, enlevé les onze sièges à pourvoir avec un avantage important. C'est sûr, le maire sera issu de la liste d'union locale. La candidature de Jésus Cervantes ne semble faire aucun doute. Ce sera vraisemblablement lui qui succèdera à André Planson à la tête de la municipalité, aidé en cela de



## LA VILLENEUVE-AU-CHÊNE

# Les taux des taxes locales augmentés de 4 %

Le dernier conseil municipal s'est tenu récemment. Il a décidé une augmentation des taux de 4 %.

**Taxe d'habitation :** elle passe de 18,98 % (2013) à 19,74 % (2014)

**Taxe foncière (bâti) :** elle passe de 11,77 % (2013) à 12,24 % (2014)

**Taxe foncière (non bâti) :** elle passe de 20,30 % (2013) à 21,11 % (2014)

**CFE :** elle passe de 19,87 % (2013) à 20,66 % (2014).

De plus, un technicien de la société Bodet a présenté l'audit réalisé sur l'installation campanaire. Face aux désordres rencontrés, la priorité est le renforcement de la charpente du beffroi. Le montant de l'opération est estimé à 4 690 € hors taxes, soit 5 628 € toutes taxes comprises.

Ensuite, le conseil municipal a procédé à l'élection des délégués appelés à siéger dans les différents comités syndicaux et désigner des représentants de la commune auprès d'organismes extérieurs.

En outre, cinq commissions communales ont été constituées : commission des finances et des marchés publics, commission de l'école et des rythmes scolaires, commission ERP, commission chemins-voirie-forêt-environnement, commission culture-loisirs-jeunesse et sport-fêtes et cérémonies. Une commission d'appel d'offres permanente a également été créée.

Ensuite, le conseil municipal a fixé le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire ainsi que le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au maire.

Le conseil municipal lance une consultation pour la vente d'herbe sur pied aux habitants intéressés, sur les parcelles communales suivantes : section ZH n° 26 (81 ares), section ZB n° 05 (49 ares, 80 ca), section ZH n° 11 (01 hectare 34 ares 10 ca, une partie de la parcelle)

Soit, au total, une surface de 2 hectares 64 ares 90 ca, attribuée en un seul lot, en précisant un prix à l'hectare. Les soumissions seront reçues en mairie aux jours et heures d'ouverture du secrétariat de mairie jusqu'au lundi 5 mai, 17 h dernier délai. L'adjudication aura lieu dans la salle de la mairie lundi 5 mai à 18 h.

03/05/2014



Jésus Cervantes, nouveau maire, remet le diplôme d'honorariat à André Planson.

## LA VILLENEUVE-AU-CHÊNE

# André Planson reçoit l'honorariat

Le 28 avril dernier, les membres de la municipalité étaient convoqués, à la mairie, pour un ordre du jour particulier. En effet, à la demande des membres du conseil municipal formulée au préfet de l'Aube, celui-ci a attribué l'honorariat à l'ancien maire, André Planson. C'est en mars 1977 qu'André Planson fait son entrée à la municipalité en tant que conseiller municipal. En mars 1983, il est désigné par ses collègues de la municipalité pour être 1<sup>er</sup> maire adjoint. Puis, en 1989, il devient le premier magistrat de la commune. Depuis lors, il est maire sans discontinuer. En mars 2014, il décide de se retirer de la vie publique après 37 années de mandat.

Lors de la réunion programmée par Jésus Cervantes, celui-ci a remis à André Planson l'honorariat accordé par le préfet de l'Aube.

Cette brève cérémonie a permis de montrer l'amitié et les bonnes relations qu'entretiennent les deux édiles et la satisfaction des membres du conseil municipal de voir leur demande d'honorariat se concrétiser.

## La Villeneuve-au-Chêne prépare sa fête patronale des 10 et 11 mai

de 2013. Le budget de l'association présente un solde positif et satisfaisant. Le nouveau bureau se compose comme suit : président, Alain Bachelery ; vice-président, Ludovic Thomas ; secrétaire, Clémence Davin ; vice-secrétaire, Yasmine Potele ; trésorière, Annie Sénépart ; vice-trésorière, Jennifer Lainé. La réunion s'est terminée par l'organisation de la fête patronale des 10 et 11 mai prochains.

L'assemblée générale de l'association municipale des loisirs de la commune a eu lieu dernièrement à la salle communale, sous la présidence de Jésus Cervantes. Ce dernier a ouvert la séance en exprimant sa satisfaction à l'endroit d'Anne Beauvallet pour le travail qu'elle a réalisé durant ces six années de vice-présidence de l'association. Annie Sénépart, trésorière adjointe, a présenté les comptes des manifestations

MANCHE 4 MAI 2014



# DANS LE RETRO

## Cadastre de La Villeneuve au Chêne en 1826

On constate facilement que la Place de la Charme (en patois auboisi, charme signifie friche), ne représente, en 1826, qu'un quart de la place Jehan de Durnay (Seigneur de Durnes et de Vendeuivre). Certaines maisons n'existaient pas à cette époque, tandis que d'autres ont disparues. Le village comptait en 1821 : 386 habitants et en 1831 : 397 habitants.



*L'angélus du soir tinte au firmament  
quand sur cette place large de trois arpents  
les tombereaux, charrues et lourds brabans  
remontent lentement du labour des champs*

